

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Monsieur le Maire a présenté à l'ensemble du conseil municipal, Esther DEBARBOUILLE, qui remplacera Aurélie PIOT durant son congé maternité à compter du mois de mai.

Etat des finances de la commune

La trésorière a transmis à la commune, comme chaque année un état des finances de la collectivité au 31/12/2017.

Cet état fait apparaître une diminution des recettes et une augmentation des dépenses par rapport à l'année 2016 qui s'explique notamment par le recrutement temporaire d'un agent technique en remplacement d'agent en accident du travail.

Il fait également apparaître une augmentation de l'état d'endettement de la commune. En effet, sur 2017, la commune a contracté 2 emprunts pour l'école. Cependant, les autres prêts se termineront d'ici 2022.

Il en ressort que la commune doit faire attention à l'effet « ciseau » en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement dans les années à venir.

Enfin, il apparaît que le fond de roulement est très satisfaisant.

Vote des taux des taxes

Le conseil municipal décide à 7 voix pour et 1 voix contre d'augmenter les taxes. Il est décidé d'augmenter uniquement la taxe d'habitation.

Le conseil municipal décide donc d'augmenter la taxe d'habitation de 2% pour l'année 2018. Ce qui portera le taux de cette taxe de 15,83% à 16,15%. Les taux des taxes foncières bâtie et non bâtie, reste inchangés.

Projet pour la demande de subvention dans le cadre des amendes de police.

Comme chaque année, la commune doit présenter un projet relatif à des travaux de voirie et de sécurité routière afin d'obtenir des subventions dans le cadre des amendes de police.

Il est décidé de présenter le projet d'aménagement du parking du cimetière estimé à 78 551,25 €TTC.

Il est rappelé que les travaux peuvent être réalisés au moment où la commune le désire et le peut financièrement.

Diagnostic de l'Eglise

Monsieur le Maire présente le diagnostic réalisé par le bureau d'étude GEPRAL sur la structure de l'Eglise en raison des importantes fissures constatées.

Il s'avère que l'état des voutes est très préoccupant et qu'il va falloir entreprendre d'importants travaux. En attendant de monter le projet et d'obtenir les financements nécessaires, l'Eglise doit rester fermée au public et les objets liturgiques doivent être mis en sécurité.

Présentation du nouveau quartier

Monsieur le Maire présente la dernière version étudiée par le bureau d'étude OXYRIA concernant le projet d'Eco quartier. Cette version sera présentée à la population lors d'une réunion publique qui aura lieu le vendredi 20 avril 2018 à 20h à la salle M. DEAL.

L'étape suivante sera de choisir un maître d'œuvre et promoteur pour la mise en application de ce projet. La commune sera accompagnée par le bureau d'étude dans cette démarche.

Suivi du projet de l'école

L'avancement est en bonne voie. Suite aux intempéries de début d'année, le chantier a pris un peu de retard. La commune espère une livraison pour les vacances de la Toussaint.

Une animation sera prévue début juin pour présenter la structure bois et paille aux enfants de l'école, à la population et aux financeurs.

Plusieurs avenants sont validés à l'unanimité :

- Lot 1 : Entreprise RIVOLLIER : avenant n°1 : + 1 845,50€
- Lot 2 : Entreprise ROUSSET : avenant n°6 : + 1 940€
- Lot 2 : Entreprise ROUSSET : avenant n°7 : - 5 800€

- Lot 2 : Entreprise ROUSSET : avenant n°8 : + 3 395€
- Lot 2 : Entreprise ROUSSET : avenant n°9 : + 1 008€
- Lot 2 : Entreprise ROUSSET : avenant n°10 : - 5 470€

Avancement de l'adressage

Benoit VERNAISON fait part à l'assemblée de l'avancement de l'adressage des voies en campagne. Lorsque le traçage sera terminé, une réunion d'information pour la population sera organisée.

Monsieur le Maire explique que la commune de Duerne est passée prioritaire pour avoir la fibre optique dans les Monts du Lyonnais et que la commune devrait être raccordée avant 2020.

Il faut donc terminer l'adressage rapidement.

Demande de subventions

Le conseil municipal valide à l'unanimité les demandes de subventions suivantes :

- BUHL : 160€ pour 4 jeunes Duernois inscrits au club.
- Club de foot Hauts Lyonnais : 480€ pour 12 jeunes Duernois inscrits au club
- Prévention routière : 180€
- Journée astronomie organisée par la bibliothèque et l'association des familles : 250€

Adhésion au CAUE

Le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite adhérer au CAUE. Il rappelle que des architectes conseils du CAUE tiennent des permanences au Parc Eco Habitat et à Ste Foy l'Argentière pour la population et que la commune peut avoir recours au CAUE pour des conseils. Le conseil municipal accepte donc d'adhérer.

Questions diverses

- Une cérémonie au monument des Américains aura lieu le dimanche 27 mai 2018 à 8h10 à l'occasion de la journée de la résistance
- Le radar pédagogique a été installé à l'entrée du village (route de St Martin en Haut)
- Les analyses de l'eau de sources des courtines sont bonnes. Elle peut être consommée sans crainte
- La cave des courtines est en cours d'acquisition
- Le projet de jardin partagé est abandonné ; Il sera mis à disposition des personnes qui le désirent pour cette saison.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 17 mai 2018